

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

**16 SEPTEMBRE 2024**

**PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire** tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le lundi 16 septembre 2024 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

**Présences :**

Monsieur Bruno Fournier, maire

Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1

Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2

Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3

Madame Pâquerette Coulombe, conseillère au siège # 4

Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment le quorum. Monsieur Bruno Fournier, maire, agit à titre de président d'assemblée. La directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Zéro (0) personne assiste aux délibérations du Conseil.

La présente assemblée a été convoquée conformément à la Loi.

Se joint à la séance Madame Karine Labrie Soucy, comptable agréée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour présenter les états financiers.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Dépôt des états financiers 2023
3. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
4. Période de questions ;
5. Levée de l'assemblée.

**2024-09-170      ADOPTION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET  
DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Considérant que les états financiers 2023 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par Madame Karine Labrie-Soucy, comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thorthon ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) ;

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte et approuve le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2023 et le rapport du vérificateur externe, préparés par l'auditeur indépendant, madame Karine

Labrie-Soucy, comptable agréée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**ADOPTÉE**

**2024-09-171 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS  
SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU  
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER  
Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** les membres du conseil prennent acte du dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Aucune personne dans la salle

**2024-09-172 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ  
ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

DE lever la présente assemblée, il était 19 h 57.

**ADOPTÉE**

---

Le président d'assemblée et maire  
Bruno Fournier

---

La directrice générale greffière-trésorière  
Linda Imbeault

**Approbation des résolutions**

Je, Bruno Fournier, président d'assemblée et maire de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 16 septembre 2024, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : \_\_\_\_\_.

---

Bruno Fournier, maire

---

Date

